

# Attentat à l'aéroport de Nice contre une voilée ! Macron ira-t-il à son chevet ?

écrit par Christine Tasin | 18 juin 2017



On n'a pas souvent l'occasion de rire en ce moment, alors profitez-en.

*« j'en suis malade, j'ai envie de vomir à cause de ce qu'ils m'ont fait subir et je suis certaine que je ne suis pas la seule à avoir vécu de telles choses » .*

« »Malade », « vomir », « subir »... « de telles choses ».

Ce qui s'est passé à Nice il y a quelques jours dépasse tout ce que l'on peut imaginer si l'on en croit le compte-rendu de la donzelle.

*« Je tremble en écrivant ces mots », écrit sur Facebook celle qui est passée à l'aéroport de Nice pour participer au festival Cannes Lions en tant que jurée.*

« Elle en tremble. »..

Bon sang, que lui ont-ils fait subir ?

L'ont-ils violée ?

L'ont-ils obligée à une fellation ?

L'ont-ils jetée à terre et piétinée ?

L'ont-ils déshabillée et promenée nue dans l'aéroport ?

Vous n'y êtes pas. C'est bien pire encore...

Le douanier a refusé de tamponner son passeport tant qu'elle n'enlevait pas son voile, afin qu'il puisse vérifier qu'il s'agissait de la bonne personne. Oui, il a osé :

*« Le douanier a refusé de tamponner mon passeport tant que je portais mon voile, et ce alors même que sur ma photo de passeport j'apparais voilée », s'étonne Amani Al-Khatahtbeh, qui est alors conduite vers un autre policier qui lui affirme : « Vous êtes en France, et en France, je dois voir vos cheveux !*

Bref, la voilée subi les derniers outrages et elle ne s'en remettra pas.

**Amani Al-Khatahtbeh, éditrice et journaliste américaine, a été sommée de retirer son foulard à l'aéroport de Nice. Aujourd'hui, elle veut porter plainte.**



<http://www.fdesouche.com/863477-nice-06-forcee-de-retirer-son-voile-islamique-laeroport-une-activiste-musulmane-veut-porter-plainte>

On n'a pas idée de demander à une femme de montrer ses cheveux à des hommes susceptibles de lui sauter dessus comme des bêtes en rut qu'ils sont, aussi.

Bref, la petite soldate de l'islam va porter plainte... contre la loi française.

Si l'activiste perd, elle ira sans doute en appel, en cassation, en cour européenne des droits de l'homme et au train où vont les choses, peut-être que celle-ci retoquera nos lois non conformes au droit international ?

Mais il est bien possible que Macron et ses macronettes-gourdasses, d'ici là, ait tout changé.

Rappelons-nous. Pour lui, le voile est une liberté fondamentale :

Les petites soldates de l'islam vont pouvoir festoyer...

Jusqu'à ce que le peuple français rende hommage à Olympe de Gouges et à Simone de Beauvoir.